

Liste des candidats sélectionnés pour participer au dialogue concurrentiel AO5 au sud de la Bretagne

Au regard de leurs capacités techniques et financières, **le gouvernement a présélectionné 10 candidats**, qui sont admis à participer au dialogue concurrentiel, et dont la liste est présentée ci-dessous :

- Ailes Marines Bretagne Sud, Iberdrola Renovables France
- Le consortium formé par CIP et ENI
- Le consortium formé par les groupes Elicio et BayWa r.e.
- Eoliennes Flottantes Bretagne Grand Large, une société de projet d'EDF Renouvelables France et de Maple Power (joint-venture d'Enbridge et CPPIB)
- Moulins du Mervent, le consortium formé par Shell, Valeco (filiale d'EnBW) et Eolien en Mer Participations (filiale de la Caisse des dépôts et consignations)
- OceanWinds, co-entreprise dédiée à l'éolien en mer, créée et détenue à 50/50 par ENGIE et EDPR
- Oceole, un partenariat Equinor
- RWE
- Le consortium formé par les groupes TotalEnergies, Green Investment Group et Qair
- Le consortium formé WPD, Vattenfall et BlueFloat Energy.

Ce dialogue, adapté aux spécificités de l'éolien en mer, vise à réduire les coûts des projets et à sécuriser leur réalisation, en donnant la possibilité aux candidats d'améliorer leurs offres au cours de la procédure. Durant les prochains mois, l'Etat va ainsi échanger avec les candidats sur un projet de cahier des charges, tout en poursuivant la concertation locale.

La désignation du lauréat de l'appel d'offres est prévue fin 2022.